

La MACSF présente les engagements de sa stratégie RSE

La MACSF présente les deux piliers de sa responsabilité sociétale d'entreprise que sont l'amélioration de la santé et la lutte contre le dérèglement climatique. A l'occasion de la publication de son rapport RSE, elle détaille ses engagements sur ces deux sujets majeurs et les premières actions entreprises en 2022.

Permettre aux professionnels de santé d'exercer sereinement leurs activités est la raison d'être de la MACSF qui va au-delà de son rôle d'assureur pour déployer sa responsabilité sociétale d'entreprise. Après avoir établi les fondements de sa stratégie en la matière en tant qu'investisseur, assureur et employeur en 2021, le groupe mutualiste s'est attaché, en 2022, à définir les engagements RSE liés à ses deux piliers : l'amélioration de la santé et la lutte contre le dérèglement climatique. En interne, la RSE se traduit par une politique de ressources humaines engagée.

Améliorer la santé et le système de soins

*"Nous avons la **ferme volonté d'œuvrer à l'amélioration de notre système de santé, aujourd'hui à bout de souffle**. La désertification médicale, les revendications constantes et argumentées des professionnels de santé ou encore les difficultés d'organisation à l'hôpital en sont les symptômes évidents. Il existe des solutions très concrètes que nous pouvons promouvoir, à la fois en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur"* déclare **Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF**.

Par son mode de gouvernance mutualiste¹ et son activité de premier assureur des professionnels de santé, la MACSF est partie prenante de l'écosystème du monde de la santé et connaît la réalité de vie quotidienne des soignants. Elle s'est fixée comme mission et comme engagement de contribuer à l'amélioration de la santé et pour ce faire, elle a décidé d'agir dans quatre directions :

- sur l'amélioration de l'attractivité des professions de santé et la formation,

¹ Les administratrices et administrateurs sont des professionnels de santé issus des différents métiers et spécialités du monde de la santé. Ils siègent dans les conseils d'administrations des mutuelles du groupe et sont directement impliqués dans les décisions stratégiques.



- sur les parcours de santé dans les territoires,
- sur l'optimisation et la sécurisation des pratiques professionnelles
- sur l'investissement dans des entreprises de la santé.

Soutien des entreprises de la santé et des medtech

En tant qu'investisseur, la MACSF s'efforce de contribuer à la **préservation d'un service médical de qualité** et cherche à soutenir des initiatives qui associent des professionnels de santé à des aventures entrepreneuriales. Le groupe a par exemple investi dans **Vivalto Santé** (50 cliniques et d'hôpitaux privés en France), **Vivalto Vie** (22 Ehpad), **Cerballiance** (près de 700 laboratoires de biologie médicale) ou les **Laboratoires Delbert** (entreprise pharmaceutique de remise sur le marché de médicaments essentiels).

Depuis 2018, la MACSF investit également dans des **startups de la e-santé, medtech ou healthtech** pour soutenir l'innovation médicale. Elle compte une quinzaine de start-up en portefeuille dont quatre investissements ou réinvestissements en 2022 : **Resilience** (appli pour améliorer le suivi thérapeutique du cancer), **Wandercraft** (exosquelette), et **Synapse Medicine** (IA pour sécuriser la prescription de médicaments).

En parallèle, la **Fondation MACSF** a renouvelé en 2022, pour deux ans, son **soutien à Paris &Co**, l'agence d'innovation de, Paris et de la métropole, qui incube et accompagne des start-up de la santé.

Développement de la prévention

Très vigilante aux innovations et aux évolutions des métiers de la santé, la MACSF intervient sur **l'optimisation et la sécurité des pratiques professionnelles des soignants**. Sur ces enjeux majeurs, le groupe entretient un partenariat étroit avec **l'association La Prévention Médicale, qui a pour mission d'aider les professionnels de santé à prévenir les risques médicaux et paramédicaux** au travers notamment de formations continues et d'actions de sensibilisation.

Qualité de vie au travail des soignants

A côté de ces interventions liées aux pratiques professionnelles, la MACSF organise des actions de proximité sur la qualité de vie au travail et sur les modes d'exercice. La MACSF soutient par exemple un **programme de communication non violente pour faciliter les relations dans les équipes ou avec les patients** et aider la résolution des conflits. Le groupe organise aussi **des animations pour améliorer la qualité de vie au travail à l'hôpital** (atelier "mesurer sa forme", conférence sur la gestion du stress, espace relaxation...).

"En 2022, plus de 210 animations ont été proposées dans des établissements hospitaliers grâce au soutien de la MACSF", précise Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF.

La MACSF agit aussi sur les parcours de santé dans les territoires en accompagnant les soignants qui exercent ou souhaitent exercer en groupe, par exemple en maisons de santé ou au sein de CPTS², par le biais d'**information juridique et technique (239 publications)**, par

² CPTS : communauté professionnelles territoriales de santé



de la formation dans les écoles de santé (367 délivrées en 2022) ou des mises en relation.

Lutter contre le dérèglement climatique

Sur le deuxième pilier de la politique RSE lié au dérèglement climatique, la MACSF veut prendre des engagements forts. « *L'été 2022 a montré à quel point le réchauffement climatique pouvait influencer notre qualité de vie. Cela a un **impact à la fois sur notre modèle économique**, puisque les sinistres qui vont survenir seront plus nombreux et plus intenses, mais aussi sur le monde de la santé. En effet, on anticipe que le réchauffement climatique aura des **impacts sur la santé humaine**, qu'il s'agisse par exemple de problèmes de sécurité alimentaire ou de pollution* », rappelle Emmanuel Renoux.

La MACSF a décidé de matérialiser cet engagement à lutter contre le dérèglement climatique par trois types d'actions relatives à :

- l'économie circulaire,
- la sobriété énergétique,
- les investissements et l'offre de placements en assurance vie

Pour favoriser l'économie circulaire et privilégier la réparation et le recyclage plutôt que le remplacement à neuf quand cela est possible, le groupe incite au **réemploi de pièces et matériaux** dans les réparations auto ou habitation à la suite d'un dommage.

Le groupe s'engage également sur la voie de la **sobriété énergétique** pour ses propres activités, par exemple en développant les expertises en visio qui permettent de limiter les déplacements, ou en incitant ses sociétaires à utiliser des véhicules électriques par le biais de financement et de tarifs préférentiels.

Réduction du bilan carbone de 25%

*“A ce stade et compte tenu des actions envisagées, il est possible de **réduire, à périmètre constant, de 25% le bilan carbone du groupe MACSF à l'horizon 2025**. Le rapport RSE présente les actions déjà mises en œuvre ainsi que les voies que nous explorons, au premier rang desquelles le verdissement de notre politique d'investissement”*, précise Stéphane Dessirier.

Le groupe MACSF a par exemple investi dans l'**émission obligatoire verte** d'un opérateur de transport électrique européen. Ce financement permettra l'installation de lignes à courant continu haute tension, plus efficace à longue distance ainsi que la construction de convertisseur améliorant l'accès du réseau aux énergies renouvelables. Au total, à fin 2022, **2,4 milliards d'euros ont été investis dans des projets ou entreprises qui répondent au moins à l'un des objectifs de développement durable des Nations Unies**.

De plus, le groupe MACSF s'est largement désinvesti du charbon et s'engage, d'ici 2030, à l'arrêt du financement d'acteurs dont les énergies fossiles non conventionnelles représentent plus de 10% de la production annuelle d'énergies fossiles ou qui développent de nouveaux projets dans les énergies fossiles non conventionnelles.

Investissements suivant des critères de développement durable



Les impératifs environnementaux sont également intégrés aux **choix d'investissements immobiliers du groupe MACSF** qui agit, en parallèle, sur la **consommation énergétique de son parc immobilier** notamment en accompagnant ses locataires dans la mise en place d'un plan de sobriété énergétique.

En ce qui concerne l'offre de placements que la MACSF propose à ses sociétaires, elle a évolué rapidement pour répondre aux critères de développement durable : 95% de la part des encours en unités de compte au sein de l'assurance vie multisupport de la MACSF répondent aux critères de l'article 8 ou 9 du règlement SFDR³ (contre 61% en 2022). Plus de 85% des actifs du fonds en euros sont par ailleurs couverts par une analyse ESG⁴ et en 2023, le groupe fait reconnaître le fonds en euros en classification SFDR 8⁵.

Les efforts en matière d'investissements durables vont se poursuivre et de nouveaux plans d'actions viendront alimenter les engagements du groupe. D'ores et déjà en 2023, la MACSF a par exemple annoncé plusieurs investissements en faveur du bien vieillir et des métiers dédiés aux soins du grand-âge.

Une politique de ressources humaines engagée

La stratégie RSE adoptée par le groupe et les enjeux de développement durable ont fait l'objet d'actions de sensibilisation auprès des collaborateurs de la MACSF. Ils sont d'ailleurs pleinement intégrés à la démarche RSE car la mutuelle accorde une **place centrale à la santé, à la qualité de vie au travail et à l'engagement de ses collaborateurs**. Les actions de prévention destinées aux salariés se sont poursuivies en 2022 avec notamment une campagne autour de la nutrition.

Très attentive aux **bien-être et aux conditions de travail** de ses collaborateurs et en particulier à l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, la MACSF a renégocié l'accord de **travail à distance**, afin de capitaliser sur l'expérience acquise depuis l'accord pionnier de 2019. Selon le nouvel accord, près de 60% des effectifs peuvent bénéficier jusqu'à trois jours de télétravail par semaine.

La formation reste l'un des axes fort du groupe avec 45 829 heures délivrées en 2022 pour un budget correspondant à 3,53% de la masse salariale.

[Lire le rapport RSE](#)

Pour aller plus loin :

- Découvrir : l'association [La Prévention Médicale](#)
- Consulter : [la politique ISR 2022](#) de la MACSF

³ Entrée en vigueur en mars 2021, la réglementation européenne « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) a pour objectif de renforcer la transparence vis-à-vis des investisseurs en matière de gestion financière responsable.

⁴ ESG : environnement, social et gouvernance.

⁵ Les fonds classés Article 8 par le règlement SFDR promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.



- S'informer sur le [portefeuille de start-up](#)
- Connaître les [risques numériques](#) des professionnels de santé

A propos du groupe MACSF



Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients. Pour en savoir plus : macsf.fr

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - annie.cohen@macsf.fr